

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le député a glissé dans sa question une allégation tout à fait fautive et erronée.

M. Hees: Elle n'est pas fautive. Le rapport de l'Auditeur général en fait mention.

M. Paproski: C'est ça Pierre, on leur graisse la patte.

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, si le député de Prince Edward-Hastings voulait bien écouter . . .

M. Hees: C'est ce que je fais.

M. Trudeau: S'il écoutait les députés de son propre parti, il saurait que, dans sa question, le député a mentionné que «j'avais admis» ce fait. Le député de Prince Edward-Hastings a prétendu que l'Auditeur général l'avait dit dans son rapport.

M. Hees: Cela a été établi et prouvé, vous le savez très bien.

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, la question n'est pas de savoir si l'Auditeur général l'a dit ou pas. Le député d'en face affirme que j'ai admis . . .

M. Clark: Ne pourriez-vous pas répondre à la question?

M. Paproski: Oui, répondez donc.

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je répondrais à la question si les députés d'en face voulaient bien se taire une minute.

M. Clark: Aimerez-vous que nous partions?

M. Trudeau: Par conséquent, ni moi, ni aucun autre membre du gouvernement n'avons admis qu'il y ait eu des factures gonflées. L'affaire a été soulevée par l'ex-Auditeur général, lorsqu'il a écrit que des factures avaient été gonflées. Il y a eu enquête, et nous avons fait consigner au compte rendu les déclarations de Peat, Marwick. Après avoir étudié la question, ces experts comptables ont affirmé qu'ils avaient vérifié les livres et qu'il n'y avait pas de factures gonflées. Il est évident qu'il y avait désaccord entre M. Henderson et Peat Marwick. Pour cette raison entre autres, le gouvernement a jugé qu'il fallait demander au comité des comptes publics de se pencher sur la question et de voir ce qu'il en est. S'il y a conflit d'opinions entre deux auditeurs généraux, il faudra que la Chambre décide. Mais entre-temps il serait préférable que les députés d'en face ne lancent pas de mensonges et de faussetés.

● (1500)

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, le premier ministre aurait intérêt ce soir à réfléchir à ce qu'il vient de dire. J'espère qu'il va le faire, et qu'il se rétractera.

Des voix: Bravo!

M. Baker (Grenville-Carleton): Je n'ai pas l'habitude de mentir à la Chambre. S'il y a des choses qu'on peut reprocher à cette série de questions de l'opposition, c'est que beaucoup sont restées sans réponse.

Des voix: Bravo!

Privège—M. McGrath

M. Baker (Grenville-Carleton): Il vaudrait beaucoup mieux, monsieur l'Orateur . . .

Des voix: Règlement.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député a encore la parole pour poser une question supplémentaire.

M. Baker (Grenville-Carleton): Au lieu de ces insinuations et ces déclarations stupides, le premier ministre . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Baker (Grenville-Carleton): . . . je pense que le premier ministre devrait répondre à la question, peu importe qui l'ait posée. Le ministre nous a déclaré aujourd'hui qu'il existait des directives. J'aimerais savoir si, oui ou non, conformément à ces directives, les sociétés de la Couronne peuvent établir des factures gonflées?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, d'après les preuves que nous avons il n'y a pas eu de factures gonflées. S'il s'agit là d'une question hypothétique à propos de factures gonflées, elles-mêmes hypothétiques, monsieur l'Orateur, la réponse est non. Comme d'autres ministres, j'ai déjà dit à la Chambre que nous voulions que les pratiques comptables soient les plus normales possible. C'était là le problème dont était saisi l'Auditeur général.

M. Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, si c'est le cas et comme le premier ministre a déclaré que les directives existaient mais pas sous une forme lui permettant de les déposer aujourd'hui, j'aimerais savoir si demain ou lundi il sera à même de le faire?

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, le gouvernement a l'intention de faire une déclaration très prochainement à ce sujet.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: La veille de Noël.

M. Trudeau: Je vois que l'opposition n'est pas très intéressée.

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE

M. McGRATH—LA DÉCLARATION DU MINISTRE À PROPOS DE LA POLITIQUE RELATIVE À LA RECHERCHE ET AU SAUVETAGE

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. Aujourd'hui, j'ai adressé une question au ministre des Transports (M. Lang) à propos de renseignements qui ont été portés à mon attention. Le ministre de la Défense nationale (M. Danson) envisagerait de faire une déclaration à Gander, Terre-Neuve, dans la soirée, dans laquelle il annoncera la nouvelle politique canadienne dans le domaine de la recherche et du sauvetage en mer. J'ai l'intention, une fois que j'aurai établi le bien-fondé de ce qui, je l'espère, constitue une question de privilège, de présenter une motion de fond.